

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
Circonscription de VIRE

COMMUNE LES MONTS D'AUNAY
ARRÊTÉ MUNICIPAL

Arrêté N° MA-ART-2021-121

OBJET : Arrêté de fermeture et d'interdiction d'utilisation du terrain A au stade de football d'Aunay-sur-Odon, pendant la durée des travaux (jusqu'au printemps 2022)

VU le code général des collectivités territoriales et ses articles L 2212-1 et suivants relatifs au pouvoir de police des Maires,

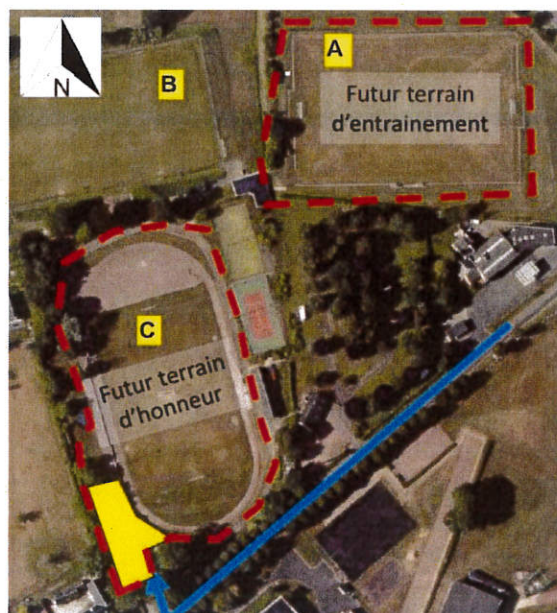
Considérant les travaux réalisés sur le **terrain A** (réfection du drainage, replantation du gazon naturelle et mise en place de 4 mâts d'éclairage) ;

Considérant que les travaux de rénovation et d'entretien de terrain engazonné à réaliser : décompactage des sols, sablage et regarnissage de gazon ;

Considérant la nécessité d'exclure toute utilisation du terrain A durant les travaux de rénovation pour permettre au gazon de prendre racine ;

Considérant qu'il appartient au Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à la sécurité du public sur le territoire communal,

Considérant que pour permettre l'exécution des travaux, assurer la sécurité des ouvriers des entreprises chargées de leur réalisation et des usagers de la voie, et des utilisateurs il y a lieu de réglementer l'accès au stade de football selon les dispositions suivantes :



ARRÊTE

Article 1 : Le terrain A est fermé et interdit d'accès au public jusqu'au 30/04/2022.



Article 2 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3 - L'ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Le bureau d'études SPORTINITIATIVES et le contrôleur SPS QUALICONSULT,
- Les entreprises ARTDAN et TSE,
- M. Bertrand CAHU, président de l'USAO, M. David JACQ, président de l'AVAX,
- Monsieur le chef de Brigade de Gendarmerie des Monts d'Aunay,
- L'Agent Surveillant de la Voie Publique,
Chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution

Fait à Les Monts d'Aunay le 27 septembre 2021

Pour extrait certifié conforme
le Maire, Mme Christine SALMON